

DIMANCHE 27 AVRIL 2008

ROGATE

L'Eglise en prière.

EXODE 32 / 7 - 14

Chers frères et sœurs !

Les relations entre Dieu et son peuple, entre Dieu et son prophète connaissent une période de crise. Dieu se met en colère contre son peuple et il déverse cette colère sur celui qu'il a sous la main, sur Moïse, alors que celui-ci n'y est pour rien.

Certes, le Seigneur a toutes les raisons de se fâcher contre ce peuple qui, malgré toutes les délivrances vécues, malgré tous les bienfaits dont il a été comblé, malgré tous les signes d'amour, s'est très vite détourné du chemin prescrit par Dieu. Sans même attendre d'avoir reçu les dix commandements, ni de connaître les termes du contrat, il a déjà rompu l'alliance. Dieu est en colère contre ce peuple à la nuque raide, ce peuple qui s'obstine à vouloir se créer un dieu à son image, un dieu qui se voit et dont on pourrait disposer à son gré, contre ce peuple ingrat et prompt à oublier les bienfaits qu'il a reçus. Du coup, il renvoie Moïse et veut se distancier par rapport à ce peuple qu'il ne veut plus appeler : « mon peuple », mais qu'il nomme : « TON peuple, celui que TU as fait monter d'Egypte ». Nous assistons à une véritable « descente en flammes », à une exécution, où l'acte d'accusation, le constat d'échec et la sentence s'enchaînent à très grande vitesse ; trois versets suffisent pour en finir avec ce peuple voué à la destruction. Moïse, quant à lui, en tant qu'innocent, se voit alors proposer une place privilégiée : c'est de lui que Dieu veut faire surgir une nouvelle et grande nation, un nouveau peuple qui serait fidèle à son Dieu !

Pourtant, Dieu renoncera à ce projet et ne fera pas subir à son peuple le châtement annoncé et mille fois mérité. Pourquoi Dieu y renonce-t-il ? En fait, c'est Moïse qui réussira à l'apaiser et à le convaincre par sa prière d'intercession pour ses compatriotes, cette prière pourrait aussi nous servir de modèle dans nos relations avec Dieu. Examinons donc la forme et le contenu des paroles de Moïse pour essayer de voir pourquoi et comment ses quelques paroles ont pu être assez efficaces pour que le prophète puisse parvenir à « apaiser la face du Seigneur ».

Tout d'abord, il fait valoir qu'il ne s'agit pas du peuple de Moïse ; en tant que prophète, il se sait et se veut au service de Dieu ET de son peuple ; il n'est pas le propriétaire de ce peuple ; et, même si le diable était aux commandes, ce serait encore et toujours le peuple de Dieu ! Moïse n'essaie pas de s'attribuer le mérite de la délivrance, c'est Dieu, et Dieu seul, qui a fait sortir son peuple d'Egypte et qui l'a délivré et protégé jusqu'à présent, c'est Dieu qui a agi « à grande puissance et à main forte » . Personne, ni Moïse , ni, à plus forte raison, le peuple, n'a rien à faire valoir devant Dieu ; même les exploits ou les actes de justice que Moïse a accumulés ne viennent pas de lui, mais c'est Dieu qui a agi en lui, avec lui et par lui. Comme tout véritable prophète, Moïse comprend et admet la colère du Seigneur et reconnaît sa justice, mais, en même temps, il se déclare solidaire de ce peuple avec ses qualités et ses défauts et, du coup, il refuse le périlleux honneur de devenir l'ancêtre d'un nouveau peuple de Dieu. Il demande grâce pour ce peuple qui, certes, ne la mérite pas, mais qui demeure, envers et contre tout, le peuple qui est la propriété de Dieu ; si donc Dieu le supprimait, il se ferait du tort à lui - même avant tout !

Un deuxième argument vient étayer et renforcer ce premier essai d'obtenir la clémence divine. En effet, si ce peuple est détruit, s'il disparaît, il y aura des conséquences pour l'équilibre du monde. Il y aura donc des réactions chez les autres nations, et tout particulièrement chez les ennemis d'Israël, chez les maîtres d'hier dont Dieu vient de les délivrer. Et c'est là que se pose la question : « Qu'en diront les Egyptiens » ? Comment vont-ils juger ce Dieu dont ils ont, eux aussi, subi la colère et dont ils ont pu constater la puissance à leurs dépens ? Ne vont-ils pas se moquer de ce Dieu qui apparemment ne sait pas ce qu'il veut ? De ce Dieu qui délivre pour mieux supprimer ? Comment pourraient – ils envisager de se joindre un jour à Israël et devenir les enfants d'un Dieu qui serait esclave de ses colères, dépendant de ses humeurs ? Un Dieu capricieux, mesquin, cruel et instable : voilà comment les égyptiens le définiraient ! Pour éviter cet écueil, il n'y a qu'une solution : le Pardon, signe que Dieu est maître de lui-même comme de l'univers, qu'il peut remonter le temps et effacer la faute et, qu'ainsi, il mérite le respect et l'adoration, même de ses ennemis !

Ensuite, ce sont les ancêtres qui sont appelés à la rescousse ; les serviteurs de Dieu que furent Abraham, Isaac et Jacob-Israël, non en tant que personnes, mais en tant que bénéficiaires des promesses divines. Eux aussi ont connu des hauts et des bas dans leurs relations avec l'Eternel, eux aussi vivaient de la grâce et du pardon de Dieu, eux aussi vivaient par la foi, et c'est cette Foi qui leur a tenu lieu de justice. Et c'est cette Foi que Moïse prouve en rappelant à Dieu les promesses faites par lui à ces ancêtres, tout ce qu'il avait « juré par lui – même » aux patriarches de donner à leurs descendants et pour toujours. Le Seigneur de Vérité ne peut

donc pas se dédire sans se détruire, sans perdre toute crédibilité.

Et contre toute attente ces arguments ont porté et : « le SEIGNEUR renonça au mal qu'il avait dit qu'il voulait faire à son peuple ». La prière de Moïse a donc été entendue et exaucée ; c'est à son peuple que Dieu accorde une nouvelle chance et à qui il offre un nouveau commencement. Le contact rompu est rétabli, la relation vitale pour Israël n'est plus brisée ; les prières du peuple seront à nouveau entendues, sinon exaucées !

Plus de trois mille ans après, ce texte reste valable pour nous tous. En effet, comme le peuple de l'Exode, nous sommes en route avec Dieu et, comme Israël, bien souvent nous dévions du chemin prescrit et, lorsque nous prions, nous avons l'impression de nous adresser à un mur, oubliant que ce mur, c'est nous qui le construisons. C'est alors que ce texte peut nous aider à percer cette séparation et à retrouver l'accès au cœur de notre Père céleste.

Comme le peuple, nous sommes invités à reconnaître nos errements et nos détours ; nous sommes appelés et encouragés à nous tourner malgré tout vers le Seigneur et à attendre de lui : secours, force, paix et consolation. Comme lui, nous devons venir les mains vides et ouvertes, pour qu'il puisse les remplir. Même lorsque nous accumulons les bonnes actions, ce n'est pas à nous qu'en revient le mérite, mais c'est à Dieu seul que nous devons en rendre gloire !

Comme Moïse, nous devons nous fonder sur les promesses que Dieu a faites aux ancêtres et qu'il a réalisées en Jésus-Christ ! Enfin, comme le peuple hébreu, nous avons besoin d'un intercesseur ; de quelqu'un qui puisse convaincre Dieu et qui nous aide à prier selon sa volonté et en son nom. C'est là que nous sommes mieux lotis que le peuple de l'Exode, car

Jésus nous a promis que tout ce que nous demanderions en son nom nous sera accordé si nous recourons à son Saint – Esprit et si nos prières ne sont pas égoïstes ou solitaires, mais communautaires et en lien avec tous les enfants du Père céleste de partout et de tous les temps. Sachons donc reconnaître tout ce que Dieu nous donne, sachons reconnaître son action en réponse à nos prières et, surtout, sachons y répondre par notre reconnaissance et par nos actions de grâces pour qu'à la prière de notre vie le Seigneur puisse rajouter son AMEN. Ainsi soit-il à la gloire de notre Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ !

Emile Bauer, pasteur à Printzheim

Cantiques proposés :

ARC 624 / 407 / 409 / 405 / 420

¼ - SL – Service des Lecteurs – 18 – 27.04.2008 – Emile
BAUER